

**Symposium projet d'intervention de synthèse Jean Marc Lauret**

Secrétaire général du comité de pilotage du symposium

Chef du département de l'éducation, des enseignements, des formations et des métiers

Délégation au développement et aux affaires internationales

Ministère de la culture et de la communication

Courriel : [jean-marc.lauret@culture.gouv.fr](mailto:jean-marc.lauret@culture.gouv.fr)

Synthèse nourrie des interventions et des échanges avec le public dans les deux salles.

Ce sont près de 60 noms qu'il aurait fallu citer rendant l'exercice long et difficilement audible. J'ai donc pris le parti de ne citer personne sauf exception. Je prie les intervenants de m'en excuser à l'avance et les assure de mes remerciements les plus chaleureux pour leurs contributions.

**SYNTHESE EN SIX LEÇONS**

## PREMIERE LEÇON

**LES TRAVAUX DE RECHERCHE DANS LE CHAMP DE L'ÉVALUATION QUI NOUS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS ONT D'ABORD MIS EN ÉVIDENCE LA DIVERSITÉ DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES POLITIQUES OU LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Cette diversité constitue-t-elle un obstacle à surmonter pour rendre possible la recherche en matière d'évaluation ? Est-il nécessaire de se mettre d'accord sur des fondamentaux avant de s'engager dans une démarche d'évaluation, comme l'a fait la recherche en médecine pour déterminer les indicateurs du bien-être des individus ?

Je répondrai à cette question de la façon suivante :

Évaluer ***c'est notamment et peut être en tout premier lieu en tout cas au sens étymologique du terme, interroger les valeurs qu'incarne une politique, une action concrète*** et les différences éventuelles entre ces valeurs et celles qui sont annoncées dans les discours qui précèdent et accompagnent l'action ou la politique menée.

Il faut se garder de tout angélisme. L'éducation artistique et culturelle n'est pas en soi une bonne chose. Elle peut se référer à des valeurs différentes : transmission d'un héritage, ou développement des capacités créatrices des enfants, conformité à un modèle d'autorité ou créativité.

S'il est indispensable que nous adoptions un langage commun, la diversité des finalités assignées à l'éducation artistique et culturelle ne doit pas être un obstacle aux démarches d'évaluation.

La présentation des travaux de recherche en matière d'évaluation n'est pertinente que si sont clairement explicités les valeurs et les objectifs auxquels les acteurs engagés dans les actions se réfèrent.

Mais dans tous les cas, les études et les recherches doivent pouvoir être soumises à des processus de contrôle et d'évaluation, comme toute recherche.

**A la diversité des finalités assignées à l'éducation artistique et culturelle s'ajoute la diversité des modes de structuration du champ des arts et de la culture.**

Je rappellerai deux constats

Chaque aptitude artistique se développe de façon indépendante, rendant indispensable la définition précise du champ dans lequel on veut engager une démarche d'évaluation.

Ensuite et cela a également été souligné, la façon dont les arts et la culture sont structurés varie selon les contextes culturels. Ainsi et pour m'en tenir à cet exemple, les distinctions entre disciplines artistiques telles qu'elles sont affirmées en Europe ou aux États-Unis sont relatives. Elles paraissent incongrues en Afrique subsaharienne où les différents éléments du théâtre, de la danse, des arts visuels et de la musique sont mêlés dans une expérience culturelle unifiée.

Ce double constat nous renvoie à l'interrogation suivante : peut-on construire une épistémologie générale de la recherche en matière d'évaluation dans le champ de l'éducation artistique et culturelle ou ne peut-il y avoir que des épistémologies particulières à chacun des domaines artistiques et culturels, chacune de ces épistémologies étant elle-même fortement contextualisée, c'est-à-dire dépendante de la façon dont le paysage artistique et culturel est structuré ? Cette question fait écho à la mise en question de la neutralité de la science évoquée mercredi.

Une fois ces pré-requis établis, et ce sera la **DEUXIEME LEÇON QUE JE TIRE DE CES TROIS JOURS DE DEBATS, LE SYMPOSIUM A PERMIS DE CLARIFIER CERTAINS PROBLEMES EPISTEMOLOGIQUES ET METHODOLOGIQUES POSES PAR L'EVALUATION. IL RESTE CEPENDANT QUELQUES QUESTIONS NON RESOLUES.**

Et notamment celle-ci :

Que peut-on mesurer ? Peut-on mesurer des comportements, des compétences, des attitudes, des sentiments etc. ?

C'est une question évidemment complexe. On le sait, il existe toute une batterie de tests qui mesurent l'intelligence, les performances scolaires, des échelles destinées à mesurer la créativité. Il existe également des tests de personnalité.

Permettez moi d'exprimer une petite frustration. Peut-être trois journées de travail n'étaient elles pas suffisantes pour approfondir le sujet, mais nous aurions été très intéressés que vous nous en disiez plus sur les différentes méthodes retenues, sur les différentes approches de la mesure dans le champ de l'évaluation de l'impact de l'éducation artistique et culturelle.

### **L'accent a surtout été mis sur les limites de l'approche quantitative de l'évaluation.**

Je veux rappeler quelques fondamentaux de la démarche quantitative.

L'approche quantitative est centrée sur deux concepts clés : l'efficacité et l'efficience.

L'efficacité d'une action est mesurée par l'écart entre résultat et objectif. Son efficience est jugée à l'aune des moyens mobilisés pour atteindre le résultat ; elle exige que l'on parvienne au résultat le plus vite possible et au moindre coût.

Cette conception de l'évaluation repose sur une théorie de l'action définie comme la mobilisation de deux facultés : l'entendement et la volonté. L'entendement : la capacité à construire un objectif quantifiable et le chemin ou la stratégie permettant de l'atteindre. La volonté, c'est à dire la faculté de modifier le réel conformément au plan initialement conçu.

Les limites de cette conception ont été clairement mises en évidence.

### ***Les comportements des enfants ne sauraient être appréhendés dans leur complexité et leur richesse par une démarche exclusivement quantitative.***

Quatre observations ont été présentées à l'appui de cette première remarque.

1. Il faut d'abord délimiter et construire le champ des effets potentiels que l'on cherche à observer. Comme plusieurs intervenants l'ont fait remarquer, la complexité de l'expérience vécue au cours d'une séquence d'éducation artistique et culturelle rend problématique sa réduction à une série de comportements élémentaires.
2. Chacun de ces effets est lui-même le résultat d'une construction. Ainsi et pour m'en tenir à ce seul exemple, la notion de créativité est un "construct", dont le contenu varie selon les contextes culturels. Des indicateurs peuvent mesurer certains traits comportementaux définis comme autant d'indices de la créativité des individus. La créativité elle, n'est pas directement observable et mesurable.
3. La mesure d'un effet ne rend pas compte de son intensité pas plus que de sa qualité.

4. La mesure d'un processus rationnel ou d'un comportement cognitif pose moins de problème méthodologique que celle de la part qui revient à la sensibilité et à la subjectivité dans les comportements. Sont-ils pour autant insolubles ?

***L'action ne se réduit pas à l'exercice de la volonté d'agir***

Trois observations étayent cette remarque.

1. On n'agit pas sur des enfants comme on manie une variable dans un dispositif expérimental. La démarche d'évaluation doit tenir compte de la façon dont les enfants s'approprient ou non les objectifs que l'on souhaite atteindre.
2. Il est difficile d'isoler la variable EAC parmi l'ensemble des facteurs qui peuvent intervenir dans les apprentissages, et de faire varier les différents facteurs qui peuvent se croiser avec les dispositifs d'EAC mis en place et agir sur le comportement des enfants. La plupart des intervenants ont mis l'accent sur cette difficulté et la quasi impossibilité de construire des liens de causalité entre les effets observés et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Seuls les effets dans le champ des pratiques artistiques et culturelles sollicitées par le dispositif expérimental peuvent être mis en relation avec le dispositif lui-même. Que des enfants s'injurient en reprenant les insultes empruntées au vocabulaire de Shakespeare, est évidemment un effet de leur fréquentation des œuvres de Shakespeare.
3. Il est délicat de déterminer l'échelle de temps à retenir, pour juger qu'une action a produit ou non un effet.  
Certains effets sont directement liés au stade de développement auquel est parvenu l'enfant. Il faut respecter le temps de la maturation des projets.

**Une fois que nous avons pris conscience des limites de l'approche quantitative, l'étape suivante doit pouvoir consister en son intégration dans une approche analytique et qualitative.**

Elle conduit à utiliser les outils de mesure dans une démarche visant à mettre en évidence les compétences et les aptitudes des individus.

Quelles compétences et quelles aptitudes ?

**TROISIEME LEÇON : J'EN VIENS MAINTENANT AU DEBAT QUI A TRAVERSE LA PLUPART DES SESSIONS.**

**QUELLES COMPETENCES ET QUELLES APTITUDES SONT DEVELOPPEES PAR L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : EXTRINSEQUES ET/OU INTRINSEQUES ?**

Les poids respectifs des effets extrinsèques et intrinsèques dans les travaux de recherche et d'évaluation varient en partie au moins, en fonction des objectifs assignés à l'éducation artistique et culturelle. Les arts doivent-ils être enseignés parce qu'ils constituent les instruments de l'amélioration des performances dans d'autres domaines académiques tels l'arithmétique, la lecture et l'écriture, ou pour eux-mêmes, en raison de leurs propres bienfaits?

**Il est indispensable de manier avec prudence les arguments qui tendent à démontrer les effets extrinsèques de l'éducation artistique et culturelle.**

***Les effets extrinsèques sont difficiles à mettre en évidence : la question des transferts de compétence***

1. Les conclusions des études qui nous ont été présentées sont pour le moins nuancées. Certaines recherches ont mis en évidence les effets de la musique sur les compétences spatio-temporelles, les résultats en mathématiques ou en terme de plasticité intellectuelle et de capacité à apprendre de nouvelles tâches complexes. D'autres, les relations entre activités théâtrales et compétences verbales. Mais il nous a aussi été rappelé que dans un certain nombre de cas, les affirmations selon lesquelles l'éducation artistique améliore les résultats scolaires ne sont pas vraiment attestées sur le plan scientifique.
2. Il n'est pas possible d'inférer sans précaution d'un constat de corrélation un lien de causalité. Est-ce l'éducation musicale qui améliore les résultats scolaires ou est-ce le fait de disposer de meilleures aptitudes cognitives qui incite à s'impliquer dans l'apprentissage de la musique? Est-ce le milieu familial, le capital culturel, ou l'étude de la musique qui doivent être mis en relation avec ces aptitudes ?
3. Enfin, même si les recherches mettent en évidence que les aptitudes développées par les dispositifs d'éducation artistique et culturelle peuvent être mobilisables dans d'autres domaines d'activité, il est difficile de prouver qu'il y a transfert d'un domaine aux autres. Et s'il y a transfert il ne saurait être interprété de façon mécanique comme l'application d'une compétence ou d'une aptitude acquise dans un domaine particulier à un autre domaine mais comme un processus de ré-élaboration ou de reconstruction d'idées et de comportements antérieurement acquis.

Prudence donc dans le maniement des arguments mettant en valeur les effets extrinsèques de l'éducation artistique et culturelle.

**Seule une théorie de la connaissance mettant en évidence les fonctions cognitives ou les schèmes de comportement communs aux différents domaines de connaissance et d'activité permet d'étayer l'hypothèse d'un transfert.**

Cela a été largement développé par plusieurs intervenants.

La limite de ces arguments est cependant de ne pas répondre à cette question fondamentale : pourquoi doit-on renforcer la place de l'éducation artistique et culturelle dans les curriculums ? Si l'éducation artistique met en oeuvre des fonctions cognitives et des aptitudes ou des attitudes susceptibles d'être mobilisées dans d'autres domaines de la connaissance, cela ne nous dit rien de l'éventuelle plus-value qu'elle peut apporter. Si l'effet sur les résultats scolaires s'explique par la mise en oeuvre de schèmes de comportement communs, cognitifs ou sociaux, on peut certainement atteindre le même résultat sans en passer par la mise en oeuvre d'un programme d'éducation artistique coûteux et chronophage. Comme cela a été dit, les méthodes indirectes d'apprentissage ne sont jamais aussi efficaces que les méthodes directes.

Vous avez mis l'accent à juste titre sur les limites des justifications instrumentales de l'éducation aux arts et à la culture. Elles placent l'éducation artistique dans une relation de soumission aux autres disciplines, elles confortent la place marginale ou tout au moins secondaire de l'éducation artistique dans les curriculums. A-t-on déjà envisagé d'inverser la question et d'examiner la contribution de l'étude des mathématiques au développement des compétences artistiques des enfants ? Il est important que cette question ait pu être posée au cours de ce symposium.

L'éducation artistique et culturelle a-t-elle pour but de préparer les enfants à "*habiter poétiquement la terre*" selon l'expression de Hölderlin, à transformer leur rapport au monde et à eux-mêmes, ou à améliorer leurs performances dans les différentes disciplines scolaires ?

On conviendra que dans les deux cas, l'ambition n'est pas la même.

## QUATRIEME LEÇON

**SEULE LA RECONNAISSANCE DE LA SPECIFICITE DE L'EXPERIENCE ESTHETIQUE ET DE LA CONTINUITE ENTRE CETTE EXPERIENCE ET LES AUTRES MODES DE RAPPORT AU MONDE AUTORISE A AFFIRMER LA PLUS VALUE APPOTEE PAR L'EDUCATION ARTISTIQUE.**

Plusieurs contributions ont mis en valeur les effets de l'implication dans une pratique artistique à la fois comme modalité spécifique de pensée et de rapport au monde et en termes de développement d'aptitudes permettant de rétablir la continuité entre l'expérience esthétique et les autres modes de connaissance et de rapport au monde.

Quelles sont ces compétences et ces aptitudes ?

1. La capacité à explorer l'ensemble des possibles dans une situation donnée L'élève est habitué à chercher la seule et unique bonne réponse en outre préalablement connue du maître, en écartant toutes les autres réponses, toutes jugées erronées. L'implication dans un projet artistique lui apprend qu'il n'existe pas une bonne ou une mauvaise réponse, mais une multitude de réponses possibles et à construire. Elle lui apprend que le résultat n'est jamais connu d'avance.
2. La capacité à imaginer ce qu'on ne peut observer directement et donc à planifier et anticiper qui se développent en interaction étroite avec la confiance en soi et la capacité d'expression personnelle,
3. La capacité à faire preuve d'originalité, c'est à dire la capacité à construire sa propre réponse, à entrer dans un processus de construction d'un regard personnel et singulier sur le monde. Elle participe de la construction de l'estime de soi.
4. L'aptitude à se centrer en cours d'action, à écouter son intériorité et à la situer dans le monde
5. L'aptitude à apprendre un autre rapport au temps. " *L'art à l'école ...ouvre à une autre expérience du temps. Pas le temps de l'affairement, qui nous emporte, mais celui de la cérémonie qui nous retient* " (Kerlan, Erutti, citant Gadamer).
6. L'aptitude à supporter une certaine tension. Dès lors que vous devez affronter une situation qui ne peut être gérée par des processus exclusivement rationnels, vous avez le choix entre deux attitudes : fuir ou persévérer, apprendre à gérer la tension inhérente à l'attente, à la recherche du déclic, générateur de solutions qui dépassent celles que la rationalité aurait pu lui donner.
7. L'activité artistique introduit à un autre rapport à la norme. La capacité de s'exprimer de façon autonome, n'est certainement pas encouragement au n'importe quoi. L'initiation à une pratique artistique permet de découvrir que le travail sur les formes de l'expression est un moment essentiel de l'expression, permet de l'enrichir et de la rendre communicable. Elle exige un investissement personnel, dans la durée, l'apprentissage d'un langage avec son vocabulaire et sa grammaire, condition de l'inter-compréhension mutuelle.
8. L'aptitude à placer son travail dans le monde, à le soumettre au regard des autres. Elle initie les enfants à la mise en relation de leurs productions avec celles de leurs pairs mais aussi avec les pratiques professionnelles, quand bien même cette initiation reste fragile et nécessite d'être confortée par de nouvelles expériences. Elle est évidemment conditionnée à un niveau d'estime de soi suffisant et elle permet d'éviter de transformer cette estime de soi en suffisance.

Nul doute que cette spécificité de l'expérience artistique et les compétences qu'elle permet d'acquérir entrent en résonance avec bien d'autres expériences humaines et d'une façon générale, les projets qui convoquent l'engagement de notre subjectivité.

Pour conclure cette quatrième leçon, sur la mise en évidence des compétences, savoir-faire et savoir-être spécifiques à l'éducation artistique, je voudrais exprimer un regret. Les recherches présentées ont mis en évidence les effets des dispositifs d'éducation artistique et culturelle sur les représentations que les enfants se font de l'art, mais nous ne disposons d'aucune donnée sur l'impact de l'éducation artistique et culturelle sur les pratiques artistiques et culturelles des enfants, leurs pratiques de fréquentation des institutions culturelles comme leurs pratiques à domicile, leur " culture de la chambre " pour reprendre le titre du livre de notre collègue Sylvie Octobre. Les seules allusions à ces effets ont porté sur l'impact des actions d'éducation artistique et culturelle sur la reconnaissance par les enfants de la diversité culturelle et de sa légitimité.

## **CINQUIEME LEÇON : LA QUESTION DES METHODES, DES APPROCHES PEDAGOGIQUES.**

On ne peut réduire les démarches d'évaluation à l'observation des effets ou de l'impact de l'éducation artistique et culturelle sur les enfants. L'enjeu des démarches d'évaluation n'est pas seulement de démontrer des effets ou un impact mais de mettre en évidence les approches, les méthodes qui permettent d'obtenir le meilleur impact. L'objectif des démarches d'évaluation n'est pas seulement de noter des corrélations mais de mettre en évidence les processus d'apprentissage des compétences, des attitudes et des valeurs. C'est la seule façon de s'assurer de leur reproductibilité.

**Evaluer c'est alors mettre l'accent sur l'analyse des conditions qui permettent à un dispositif pédagogique de déployer le maximum d'effets.**

Evaluer l'efficacité et l'efficience d'une action d'éducation artistique ***c'est estimer les conditions qui permettent au processus engagé de déployer tous ses possibles.***

L'éducation artistique doit contribuer à renforcer la capacité des élèves à penser et à apprendre par eux-mêmes. Elle doit créer les conditions qui permettent à des enfants qui n'ont pas a priori connaissance de leur potentiel, d'en prendre conscience, de l'accepter, de le maîtriser et d'apprendre ensuite à l'utiliser. Il s'agit non plus d'atteindre un résultat connu à l'avance mais d'inventer, de s'ouvrir à une multitude de possibilités.

Dans le champ de l'éducation artistique, le pédagogue est plus proche de l'artiste ou du surfeur, que du géomètre.

Le créateur ne conçoit pas d'abord ce qu'il recherche avant de se mettre au travail. Il repère dans quel sens évolue son projet, comment tirer profit de sa mise en œuvre, comment se laisser porter par le projet lui-même. Là où l'entendement et la volonté constituent l'objectif à construire et la stratégie à mettre en œuvre dans un rapport de sujétion au sujet connaissant et agissant, la création est un processus de déploiement d'un possible par essence imprévisible. Quant au surfeur, il ne planifie pas son action avant de monter sur sa planche, il ne cherche pas à plier le réel à sa volonté, il se laisse porter par la vague, repère dans quel sens elle évolue, l'utilise au mieux pour produire l'effet maximum.

Il en est de même du pédagogue. On le sait depuis Socrate, le meilleur pédagogue est celui qui sait détecter les potentiels de l'enfant et qui crée l'environnement qui permette à ces potentiels de se développer selon les valeurs qui orientent son action.

Vous partagerez avec moi un sentiment de frustration. Cette question des conditions de possibilité pour qu'un dispositif d'éducation artistique produise le maximum d'effets (maximum ici entendu au sens qualitatif du terme) a été peine ébauchée. Elle doit pouvoir constituer un champ majeur de recherche dans les années à venir.

Elle n'a été abordée que par le biais de **L'IMPACT DU PARTENARIAT ARTISTES, ENSEIGNANTS, ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, INSTITUTIONS CULTURELLES**

De ce point de vue ce symposium nous conforte sur ce que nous savions de l'impact du partenariat artistes - enseignants, institutions culturelles - établissements scolaires, sur le contenu des séquences consacrées à l'EAC, la qualité des effets produits, leur intensité et leur fréquence.

Beaucoup de contributions ont mis en évidence l'impact des dispositifs d'initiation à une pratique

artistique menés en partenariat avec des artistes, l'impact aussi de la coopération avec des chercheurs sur les comportements des enfants, mais également sur les pratiques pédagogiques et les dynamiques de changement observables au sein de l'institution scolaire.

Beaucoup de contributions ont mis l'accent sur l'impact spécifique de ces actions quand elles sont menées dans des écoles accueillant des populations d'enfants et de jeunes défavorisés, transformant les relations entre élèves, entre élèves et enseignants, renouvelant les méthodes d'enseignement, et conduisant à remotiver les élèves à l'égard de l'école.

Changements également sur les curriculums, et en particulier l'intégration des enseignements artistiques ou d'une dimension artistique non seulement dans les séquences consacrées à l'éducation artistique et culturelle, mais aussi dans l'ensemble du curriculum, y compris dans les matières scientifiques, en particulier quand elles prennent appui sur les ressources fournies par l'environnement culturel.

Impact également sur l'identité professionnelle des enseignants, comme celle des artistes intervenants.

Le principal mérite de ces études a été de conduire les différents acteurs concernés à réfléchir sur leurs pratiques. La dimension expérimentale des recherches, le fait de placer un groupe sous observation produit d'ailleurs inévitablement des effets, notamment sur le comportement des enseignants et des intervenants. Ces recherches ont mis en évidence l'une des fonctions majeures des démarches d'évaluation qui est de fournir des outils d'analyse de la pratique permettant aux acteurs de prendre du recul par rapport à leur pratique, de l'ajuster au fur et mesure qu'évolue la recherche.

Elles doivent pouvoir être complétées par des études comparatives destinées à évaluer les effets spécifiques des différents dispositifs de partenariat, selon les différentes postures de l'artiste, artiste intervenant, artiste en résidence, artiste enseignant et selon que le partenariat s'établit avec un enseignant non spécialisé dans une discipline artistique ou au contraire avec un professeur de musique ou d'arts plastiques.

Effets également sur les structures artistiques. Sylvie Saint-Cyr a témoigné ainsi du renouveau de l'institution Opéra, de la "*modification du paysage lyrique*" et de la "*diversification du répertoire*" que l'opération "Dix mois d'école et d'Opéra" a entraînée. On peut regretter cependant la rareté des travaux d'évaluation de l'impact des dispositifs de coopération entre établissements scolaires et institutions culturelles sur ces dernières, sur la place de l'éducation artistique et culturelle dans leur projet artistique et culturel, sur l'identité professionnelle des personnels qui les font vivre.

La principale limite des études qui nous ont été présentées, et cela également a été clairement mis en évidence au cours de ces trois journées, est cependant d'être difficilement généralisables.

## **SIXIEME ET DERNIERE LEÇON :**

### **COMMENT PASSER D'UNE EVALUATION D' ACTIONS EXPERIMENTALES A L' EVALUATION DES POLITIQUES ?**

Nous ne disposons d'aucune recherche empirique menée sur une large échelle. De même, la plupart des recherches ont été conduites sur des durées limitées, là où des études longitudinales plus longues seraient indispensables. Le constat en a été fait à plusieurs reprises au cours de ces trois journées. Certes, seules des enquêtes très qualitatives conduites auprès de petits groupes peuvent permettre d'analyser finement les effets spécifiques qui peuvent être attribués aux différentes démarches éducatives. Bien évidemment la multiplication des études de cas, comme cela a été souligné, si elles vont toutes dans le même sens constitue un faisceau d'indices intéressants sur les dispositifs, les approches pédagogiques permettant de produire les meilleurs résultats. Mais il ne faut pas confondre cette accumulation d'études de cas avec ce qui relève de l'évaluation d'une politique. On ne peut tirer des recherches menées auprès de petits groupes, aucune conclusion en terme d'évaluation des politiques. Entre les deux, il y a me semble-t-il non seulement une différence d'échelle mais une différence de nature épistémologique.

On se contente trop souvent d'exemples de bonnes pratiques qu'on se communique les uns aux autres et qui sont supposées être les pièces d'un puzzle dont il suffirait de compléter les pièces pour avoir une image complète de la réalité. En réalité de cette image complète nous ne disposons pas.

La référence aux bonnes pratiques relèverait-elle alors d'une stratégie défensive dont l'objectif serait de masquer l'absence de politique ? Il existe en français plusieurs mots " magiques " empruntés au vocabulaire de la biologie ou de la physique des fluides, pour décrire le passage du " micro " au " macro " : la capillarité ou la contagion. La généralisation serait censée s'opérer par capillarité ou par contagion des expériences réussies. Nous parions également sur la capacité des actions exemplaires à se diffuser comme une tache d'huile. Ces métaphores n'ont aucune valeur explicative, pas même une valeur descriptive.

Le dispositif de résidences d'artistes dans les écoles maternelles de la ville de Lyon qui nous a été présenté ne saurait être étendu à la totalité des écoles de la ville de Lyon.

Mettre en valeur les actions dites exemplaires constituerait-il alors un voile pudique sur l'absence de réflexion sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour que l'ensemble de la population des jeunes d'âge scolaire bénéficie de la politique en matière d'éducation artistique et culturelle ?

Je m'arrêterai sur cette question, désormais incontournable pour tous les acteurs des politiques d'éducation artistique et culturelle.